### Claude Nicolet

# La fabrique d'une nation

La France entre Rome et les Germains

Perrin www.editions-perrin.fr

#### Introduction.

#### 1. L'histoire romaine en France aux XVII<sup>e</sup> et xvnf siècles...

Les débats idéologiques et historiographiques au XVIIf siècle. Les « lois fondamentales ». La monarchie héritière de l'Empire romain. Nostalgie de la noblesse « française » pour la conquête, mais utilisation à fronts renversés. Rome au XVIIIe: thème trop vaste. Limitation de mon sujet. Pourquoi Rome seulement? Surestimation de l'importance historiographique de la Grèce. Prestige culturel du grec. Proximité de Rome et du latin. La distinction Antiquité/Moyen Age est toute moderne. Notre enquête portera principalement sur une très large période de transition.

L'histoire romaine en France au XVIII' siècle. Objet de débats lorsque apparaît (fin XVHe-début XViir siècle) l'histoire érudite. Extension des droits de la critique. La Dissertation sur l'incertitude des cinq premiers siècles de l'histoire romaine de L. de Beaufort (1738). Place de l'histoire romaine dans la pédagogie officielle. Témoignage de l'abbé Sicard. Rollin. Actualité de Rome, d'après les Pères Catrou et Rouillé. Aristote, Polybe et les Républiques.

L'abbé de Vertot, Lord Stanhope, et les controverses sur le Sénat romain en France et en Angleterre au xviif siècle. Les circonstances de la consultation de Vertot par Bolingbroke et Stanhope; le Peerage Act de 1719. René Aubert de Vertot, historien prolifique et savant. Défenseur de la monarchie française. Prolongements de la polémique au cours du XVIIf siècle: Conyers, Middleton, Th. Chapman, N. Hooke, Louis de Beaufort, les idées d'Ed. Spelman,

15

traducteur de Polybe et de Denys d'Halicarnasse. Le « whigisme polybien » (M. Baridon). Pour Vertot, la République romaine n'est qu'un prélude à l'Empire.

Un érudit janséniste et « parlementaire » ; l'abbé de la Bléterie. Ses vies de Julien (1735), de Jovien (1748), ses traductions de Tacite (1768). Un ennemi de Voltaire. Un gros travail académique : les Dissertations sur le régime impérial (1744-1755) ; un véritable traité de droit public ; l'empereur (et le roi de France!) sont-ils propriétaires ou usufruitiers de leur empire? Rapports de l'empereur et du Sénat. Sénat et parlement de Paris : « la guerre des Parlements ». Pour la Bléterie, l'empereur est un « magistrat ».

L'histoire de Rome et la politique étrangère. L'abbé Seran de la Tour et son Parallèle des Carthaginois et des Anglais (1756): un pamphlet ministériel. La réponse de E. W. Montaigu (1759) : c'est l'Angleterre qui joue le rôle de Rome. Eloge de la Constitution mixte.

Débats historiographiques : les « Révolutions atlantiques ». Le Problème des constitutions américaines : Madison : John Adams. En France, la préparation des Etats Généraux. Gudin de la Brunellerie, les comices romains, le Parlement anglais et les Etats Généraux.

#### 2. Vision des Barbares (Troyens, Gaulois, Francs et Romains)

40

Les Français sont les Francs. Les Francs sont des Germains. Sens de ce mot pour les « modernes ». Variations sémantiques. Mais existence à l'époque moderne de traditions différentes sur les « origines » des Francs.

La légende troyenne. On la prétend apparue tardivement, un siècle après Grégoire de Tours, chez le Pseudo-Frégédaire et le Liber Historiae Francorum (fin vir-début VIIIe siècle). La légende se répand chez les historiens (Grandes Chroniques de Saint-Denis) et chez les poètes. Les deux principales variantes: Francion et Anténor. La fondation mythique de Sicambria, en Pannonie. Les étymologies du nom propre : Francs = féroces, ou Francs = libres. Les étapes de l'élaboration du mythe, en rapport avec les politiques nationales. Le mythe troyen serait gage d'égalité à l'égard des Romains (et des Italiens). Mais également d'égalité intérieure, en abolissant la distinction entre Francs et Gallo-Romains, entre vainqueurs et vaincus (interprétation sans doute forcée).

Date réelle d'apparition et portée réelle du mythe. La mode des

interprétations généalogiques et de la référence homérique dès le Vf siècle (Jordanès). Déjà pratiquée en faveur des Gaulois. Contamination de la légende troyenne avec les généalogies bibliques (Jean Lemaire de Belges). Derniers échos au XVf siècle : Guillaume Postel, Du Bellay, Ronsard.

L'origine gauloise de Germains : Jean Bodin. Vigueur des théories « germanistes » en Allemagne à la Renaissance. Découverte de la Germanie de Tacite. Origine germanique des Francs. Son utilisation par Aeneas Silvius Piccolomini à l'éloge de l'Eglise, par d'autres, à celui du Saint Empire (Beatus Rhenanus, Melanchthon, etc.). Jean Bodin et son Methodus (1566). Rejet du mythe troyen des Francs. Ces derniers descendent de colonies gauloises ayant fui, en Germanie, la domination romaine, Arrièreplan idéologique et nationaliste de ces discussions historiographiques : les « Allemands » contre les Welches. Les « Français » modernes sont bien des « Galli » ; mais de même souche que les « Allemands ». Le thème de la « succession des quatre empires ».

#### 

Au début du XVIII siècle, les Français, qui sont des Francs, sont enfin reconnus comme des Germains. Invasion et ou conquête de la Gaule. Sens à donner à cette expression. Depuis Montesquieu, on oppose volontiers deux théories, la « germaniste » de Boulainvilliers, la « romaniste » de l'abbé Dubos. Néologismes qui, en fait, n'apparaissent pas avant 1870. Au xvnf siècle, s'opposent surtout nobles et roturiers. Les premiers seraient privilégiés par « droit de conquête ». Sieyès et les forêts de Franconie en 1789. Ce mythe semble balayé pendant la Révolution. Sa résurgence, sous l'Empire, avec Montlosier. Les chartes constitutionnelles de 1814-1815. Sa renaissance avec les historiens romantiques, Quinet, Guizot, Thierry.

Les précédents jusque vers 1730. Les historiens, qu'ils penchent pour Boulainvilliers ou pour Dubos, ont en général négligé le contexte historiographique, ainsi que la lecture complète des deux auteurs. Entre 1696 et 1800, plus de 75 ouvrages ou dissertations sur le thème. Un exemple : le débat *Fréret/Vertot* à l'Académie entre 1705 et

1727 : origines des Francs, date de la monarchie, élection ou hérédité. Fréret, quoique lié aux Noailles et à Boulain-villiers, annonce l'abbé Dubos. Vertot présente la monarchie franque comme élective. Rapports avec l'édit de Juillet 1717 et le lit de justice de 1718.

Le comte de Boulainvilliers. En effet, Dubos le cite très fréquemment pour le critiquer. Henri de Boulainvilliers (1658-1722). Erreurs diverses sur son origine (pas de « noblesse pauvre ») ; sa carrière politique et littéraire. Etendue de ses intérêts religieux, et intellectuels. Ses liens avec le cercle de Bourgogne. Son édition des enquêtes de Intendants, pour laquelle il écrit ou esquisse ses principaux ouvrages, Histoire de l'Ancien gouvernement de la France, et Dissertation sur la Noblesse de France; les XFV Lettres sur les anciens Parlements de France, tous d'éditions posthumes.

L'Etat de la France (Londres, 1727). Critique de la monarchie absolue et de ses instruments, les intendants. La noblesse d'épée, issue de la conquête. Un lieu commun. Son intérêt pour l'histoire militaire et pour celle du savoir. Les valeurs morales de toute noblesse : la fidélité, la franchise, la vertu, contre l'argent et la faveur. Les anciens privilèges de la noblesse franque. Fusion des deux races au Xe siècle. Décadence précoce de la noblesse, par la création des grands fiefs, et par les anoblissements offerts au tiers état et à la magistrature. Il faut s'y résigner. Les précurseurs de Boulainvilliers : F. Hotman, G. Coquille, C. Loyseau. Aux états de 1614, le baron de Senecey beaucoup plus radical et « raciste ». Les contradicteurs de Boulainvilliers de l'abbé de Trianon à Sieyès. Pas de racisme biologique et encore moins « national » chez Boulainvilliers.

L'abbé Dubos (1670-1741) et l'Histoire critique de l'établissement de la monarchie française dans la Gaule (1734-1742). Les attaques erronées et trompeuses de Montesquieu (EL XXVIII, 3; XXX, 10-25). Thèse de Montesquieu : il y a bien eu conquête ; les Francs se sont partagé les terres et sont devenus des privilégiés : ils avaient déjà une noblesse, d'où « nos premières familles tirent leur origine ». Réduction abusive de la pensée de Dubos. Buts réels et personnalité de J.B. Dubos. Un diplomate, historien et homme de lettres (Académie française). Ses œuvres : Histoire de la ligue de Cambrai; Mémoires sur la Régence, écrits pour réfuter les erreurs du P. Daniel et de

Boulainvilliers. L'Histoire critique : un livre qui traite encore de l'Antiquité. Les grands thèmes ; le problème de la noblesse au deuxième plan. Nature des pouvoirs dans l'Empire ; les Barbares installés de longue date comme soldats ; les Francs alliés des Romains ; pas de différences de statuts après la « conquête » ; la monarchie est héréditaire et absolue. Enfin, et c'est l'essentiel, la monarchie française est la seule héritière légitime et directe de Rome (contre les prétentions des érudits et des juristes allemands).

## 4. Renouveau et rejet de l'héritage antique (de Mably à Volney).......97

Le thème de la conquête et des conséquences est toujours présent à la fin du siècle. Thouret et son *Abrégé* de Dubos et de Mably. Prestige de Mably à la veille de la Révolution : l'école des « publicistes libéraux, républicains, démocrates » (Guizot). Ses premiers ouvrages. Ses *Observations sur l'histoire de France*, publiées en 1788. Peu de valeur historique, mais une vision idéologique du passé. Son étrange interprétation de Charlemagne, « prince philosophe et démocrate ». Son éloge des Etats Généraux « tels qu'ils auraient dû être ».

Dans les années 1760-1789, le débat politique passe par l'histoire, et les documents du passé : nos codes seront donc notre histoire. Le pouvoir à la recherche de la science : compléter, ordonner, publier le « Trésor des Chartes », organiser la collecte les vieilles archives. L'œuvre de J.N. Moreau, soutenu par Bertin et d'autres. Recours à l'Académie des inscriptions. Dans le public, renouveau de la littérature politique. Un exemple étrange et malheureux : Mlle de Lézardière et sa monumentale *Théorie des lois politiques de la monarchie française*, prête pour l'impression en août 1792. L'Arrêt du Conseil du 5 juillet 1788 et l'appel de la monarchie aux « lumières » de ses sujets. Le recueil de Ch.-J. Mayer, *Des Etats Généraux et assemblées nationales* (11 volumes, 1788-89) (et autres).

Retour en force apparent de l'Antiquité gréco-romaine avec la Révolution. Erreurs de perspective communes à ce sujet. Les Républiques (à la Plutarque) à l'honneur, brièvement, et artificiellement. La Révolution s'achève avec les Idéologues, sur le refus de Rome. Les *Leçons d'histoire* de Volney (1795). *L'Histoire critique de la Repu-*

blique romaine de P.C. Levesque. La France est entrée dans la modernité - mais à reculons.

#### 

Tarissement des études historiques sous la Révolution et l'Empire. Le Rapport de BJ. Dacier en 1808. Commande à Montlosier, que Napoléon refuse de publier. La Restauration prétend « renouer la chaîne des temps ». Choc différé de l'Invasion de 1814 et 1815 sur la future génération romantique : Quinet et ses projets de jeunesse.

Deux œuvres majeures scellent ce retour à l'histoire : celles de Guizot et de Thierry. Toutes deux apportent des révolutions dans la conception et l'écriture de l'histoire. Toutes deux sont *profondément politiques*.

Guizot, protestant, haut fonctionnaire et historien, expose un système complet de l'histoire dans ses cours entre 1820 et 1830 : Origines du gouvernement représentatif en Europe (1820-1823) ; Essais sur l'histoire de France (1823) ; Histoire de la civilisation en Europe ; Histoire de la civilisation en France (1828-1830).

Son œuvre ministérielle dans les domaines de l'éducation et de la recherche historique. Le concept central de « civilisation » qui englobe économie, société, institutions, vie morale et intellectuelle. Les errements de l'histoire permettent d'entrevoir une marche vers un progrès définitif. Le «gouvernement représentatif». Chaque époque de l'histoire européenne (Antiquité, Moyen Âge des invasions germaniques, christianisme, monarchies centralisées) y a contribué, à partir de principes différents complémentaires plus qu'antinomiques. Les Révolutions (anglaise puis française), qui ont été l'aboutissement de véritables « guerres de classes », en ont créé la possibilité et marqué l'avènement. Les Germains ont apporté à l'Europe la liberté individuelle : Rome avait apporté l'esprit de légalité, le christianisme, le sentiment des devoirs mutuels des hommes. En France, le meilleur régime, d'ailleurs indéfiniment perfectible, est celui des principes de 89, garanti par les chartes, de 1830 surtout. Guizot et la Révolution de 1848. Il continue à croire à la synthèse possible de la monarchie et de la liberté. Son mot sur LAncienne France en 1872.

Augustin Thierry. Plus jeune que Guizot, il en reconnaît l'influence, et sera plus tard soutenu et commandité par

lui. Son remarquable succès littéraire répond à une conscience très précise des problèmes d'écriture de l'histoire; l'historiographie constamment présente chez lui, achevée dans une magistrale synthèse : les Considérations sur l'histoire de France (1840) : elle répond à une autobiographie de l'historien. Influence de Saint-Simon. La « guerre des classes » de Guizot devient chez lui, plus précisément, une « guerre des races ». Plus que Guizot, il est obsédé par les problèmes des Volkerwanderungen, les déplacements de populations. Il les étudiera dans l'histoire de la conquête normande en Angleterre, puis dans celle de la conquête franque en Gaule. Chez nous, cette guerre des races ne disparaîtra qu'en 1789, et même qu'en 1830. Noblesse et monarchie féodale ne sont que des pièces rapportées, le tiers état est le véritable sujet de l'histoire. La monarchie de Juillet en est, au double sens du mot, la fin : c'est-à-dire à la fois le but (enfin atteint) et la borne (à ne pas dépasser). 1848 est une apocalypse. Avec les Récits des temps mérovingiens - prodigieux et durable succès de librairie - s'éclairent véritablement les fondement racistes de l'histoire nationale. La méthode et les procédés historiques et littéraires de Thierry tendent à rendre aux acteurs du passé leur altérité chronologique, morale, linguistique, mais surtout, en fin de compte, raciale. C'est la re-barbarisation des Barbares. Et comme ces Barbares sont des Germains, Thierry, avec d'autres de ses contemporains, installe dans notre histoire un nouvel acteur: la question franco-allemande.

#### 6. Avatar du romanisme (dictature et césarisme)......138

Retour d'un modèle romain. Le « césarisme ». La dictature, thème récurrent depuis les débuts de la Révolution : « César viendra » (Catherine II). Romanité apparente du 18 Brumaire. Le Parallèle entre César, Cromwell, Monk et Bonaparte, de Lucien Bonaparte. Il opposa en fait César et ce dernier. C'est un plaidoyer (sans doute prématuré) en faveur d'une restauration dynastique, à son profit. Les choix de 1804 : l'Empire, sous le signe insistant de Charlemagne. Les pétitions militaires organisées par Berthier. La signification du choix est plus importante en matière diplomatique (rapports de la France avec l'Empire germanique et la papauté) qu'en matière constitutionnelle. En 1809, Napoléon rejette le modèle impérial antique. A Sainte-Hélène, pour les

besoins de sa légende, il tente de récupérer celui de la « dictature » antique, de salut public, et provisoire.

« Aventures de la dictature » au XIX siècle et ses rapports avec le « césarisme ». Les sources de ce dernier selon Pierre Larousse. Auguste Comte et la dictature : « dictature progressive » et sacerdoce positiviste. Les diverses « dictatures » de l'histoire, la « dictature révolutionnaire (admirable) inventée par Danton. Les dictatures modernes : « rétrogrades » (militaires et dynastiques), « progressive » - celle que veut promouvoir la société positiviste en 1848. Etrange dictature, presque métaphorique, et ne touchant pas à la liberté du pouvoir spirituel. La définition de l'Empire romain par Littré. Les retombées : Gambetta et Clemenceau.

1848 : après les années « libérales », un nouveau César, Louis Napoléon. Le mot « césarisme », son apparition contemporaine en France et en Allemagne vers 1845-1850 (le théologien Bôhmer et le publiciste Auguste Romieu) : Ambiguïté de la référence à Proudhon. *L'Ère des Césars* et *Le Spectre rouge* de A. Romieu. Le personnage, un sous-préfet viveur, réactionnaire et chrétien, contre les nouveaux Barbares (les prolétaires européens). « L'appel au soldat » : un pouvoir fort et répressif, qui doit mettre fin aux « bavardages parlementaires ». Prémonition du boulangisme et de ses séquelles.

#### 7. Le césarisme de Louis Napoléon Bonaparte (et de Stoffel).

160

Apologie de César et du césarisme dans les premiers écrits de Louis Napoléon. *L'Idée napoléonienne* (1840). *L'Histoire de Jules César* (1865-1860). Genèse, nature, importance de l'ouvrage.

Thème politique et national : sauver une République agonisante par la dictature. Romaniser la Gaule. L'historiographie de César au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle. F. de Champagny, *Le Procès des Césars* (1841-1843 et 1858). Lamartine, *L'Histoire de César* (1856) : la République romaine est morte assassinée. *L'Histoire de Jules César* repose sur d'autres méthodes. Un livre collectif, fondé sur de vastes enquêtes (faites souvent par ses collaborateurs). Mérimée, Maury, Léon Renier, Duruy. Rôle réel de W. Froehner. Personnalité et rôle de E. Stoffel. Fouilles d'Alésia (1862-1865). Enquête d'histoire militaire. Topographie et cartographie. Heuzey et la *Mission de Macédoine* (1862) ; Perrot et l'exploration de la Galatie

182

(1862-1872). La carte d'Alexandrie de Mahmoud-Bey el-Falaki. Les initiatives de Napoléon III en faveur de l'archéologie et de l'érudition. Les œuvres de Borghèse ; les fouilles de Rosa sur le Palatin ; la création de l'Ecole pratique des hautes études (1867) et de la chaire d'épigraphie latine au Collège de France. Redécouverte des Gaulois à Alésia

#### 8. César et césarisme en Europe (de Mommsen à Carcopino).

L'accueil fait à Y Histoire de Jules César : Mérimée : Victor Coquille. Le véritable interlocuteur de l'Empereur : Theodor Mommsen. L'apport historiographique de Mommsen: Les « sciences auxiliaires », l'épigraphie, le droit public. Ses idées politiques : le commentaire aux Droits fondamentaux du peuple allemand (1848). Unité nationale et démocratie : Y Histoire romaine (1853-1856). Son intérêt pour la « révolution romaine » et le basculement de la « vieille république » dans une « une monarchie ». Irréductibilité de la cité fondée sur l'esclavage et du principe de la représentation constitutionnelle républicaine. Nécessité de la monarchie militaire absolue. Mommsen était-il césarien ? Le mystère de l'inachèvement de l'histoire romaine. La véritable suite de l'ouvrage : le Corpus des Inscriptions latines et le Droit public romain. Les notes de cours publiées en 1992. Les suites de la polémique sur le césarisme : J. Ferrand, Charles Maurras. Les origines du Principat dans l'Europe de l'entre-deux-guerres : von Premerstein. R. Syme ; Jérôme Carcopino : de César à Pétain en passant par Cicéron (et E. Herriot).

#### 9. Fustel de Coulanges ou le refus de la conquête......208

Un historien en porte-à-faux, objet de nombreux malentendus. Célèbre pour un livre de jeunesse sur l'Antiquité, génial et partial. Devenu en fait un historien médiéviste, de la Gaule romaine à la Gaule franque. Son véritable sujet : les origines de la France contemporaine. De la *Cité antique* (1863) à *Y Histoire des institutions politiques de l'ancienne France* (1875-1891). Les ambiguïtés de son destin posthume : la « bagarre Fustel » (Maurras), les Cercles Fustel de Coulanges. Le rôle considérable de Fustel dans les réformes de l'enseignement de l'histoire entre 1878 et 1890, en particulier à l'Ecole normale supérieure.

Le déplacement des intérêts de Fustel vers le Moyen Age

et même l'époque contemporaine est antérieure à la guerre de 1870. En fait, il date de son enseignement à Strasbourg dès les années 1860 ; il est déjà très net dans les Lecons à l'Impératrice (1869-70). En fait, Fustel est un historien du long terme, de la continuité. L'histoire de la Gaule n'est qu'un « prélude ». La conquête romaine de la Gaule a abouti à une profonde romanisation : « Nous sommes d'esprit latin »; les Romains nous ont donné les institutions municipales, le système administratif, « propre à tenir en ordre une grande nation », enfin les lois civiles. Fustel récuse à la fois les théories « germanistes » et « romanistes ». Rome n'était pas « raciste ». L'apport de Fustel : une histoire « sociologique » sur la longue durée ; toutes les évolutions sont longuement préparées ; une histoire « scientifique », fondée sur une véritable « sémantique historique » (Marc Bloch). Le problème central pour Fustel : les structures de la propriété. Les Germains n'ont rien apporté de spécifique : la noblesse des Francs se fond dans la noblesse romaine : les « liens d'homme à hommes », procèdent du patronage. Les « conflits de races » sont un anachronisme ; supériorité des principes « modernes » (ceux de 1789).

#### 

Pour Fustel, la Gaule sous l'Empire était plus romaine que gauloise. Il pensait également qu'il fallait en écrire l'histoire : tâche qu'il réservait à son élève le plus proche, Camille Jullian. Un jeune historien à l'Ecole française de Rome en 1882. Le séjour en Allemagne, auprès de Mommsen, en 1884. De l'épigraphie latine aux « antiquités nationales » : son œuvre et son action à Bordeaux. Son magistère au Collège de France à partir de 1905. L'Histoire de la Gaule, presque achevée en 1914. Le contexte de la rivalité franco-allemande.

Le thème de la « nation » : la Gaule indépendante était sur le point d'en former une. Mais une nation « à la française », c'est-à-dire sans base ethnique particulière ; mais décelant une communauté de langage, de croyances, de civilisation (matérielle et spirituelle) et même de formes politiques. Une nation de tout temps menacée par ses voisins du Nord. Les Romains, avant la conquête, ont voulu et organisé sa division. Sous des apparences heureuses, l'Empire romain n'a pas su, ou voulu, achever l'unité. L'Empire, «régime des 18 Brumaire et des

2 Décembre, à jet continu ». Seul un roi franc répondra à « l'appel de la Gaule ».

Histoire de la Gaule - non des Celtes en général. Les difficultés et les étapes du celtisme : chronologie biblique, place de la préhistoire, tentations racistes. Amédée Thierry, Henri d'Arbois de Jubainville. Pour Jullian, sens exact du mot « race » : c'est un « tempérament ». Influence de l'école géographique française : rôle du territoire dans ses conceptions historiques. Il oppose fortement la nation à l'Empire (Au seuil de notre histoire). Et, de cette nation, il se fait une idée qui reflète celle de la III<sup>e</sup> République laïque et patriote : « La patrie est un moyen, et n'est pas une fin. »

## 11. La bataille de l'érudition (de Rome capitale à l'Afrique ; de Gefrroy à Saumagne)......244

La rivalité militaire, politique et intellectuelle franco-allemande trouve un point d'application central dans l'histoire de Rome même. Enjeu pratique et symbolique dont les origines remontent au moins au début du XIX siècle. Le « cercle des hyperboréens » de 1823 ; la fondation de YInstituto di corrispondanza archeologica le 21 avril 1829. Son existence, soutenue par intermittence par la France, jusqu'en 1871. Origines de l'Ecole française de Rome (1873), sous le signe de l'érudition - et du problème franco-allemand. Rôle essentiel - et modérateur - de la direction d'Auguste Geffroy (1875-1895, avec une interruption) son livre, Rome et les Barbares. Etudes sur la Germanie de Tacite (1874). Ouvrage « antiromaniste », modérément. L'incident d'avril 1876, avec Mommsen. Rôle de l'érudition française en Italie. L'archéologie de terrain : différences avec la Grèce. Mais, dès 1881, orientation des Français vers l'étude et l'exploration de l'Afrique romaine. Les antiquités des trois pays de l'Afrique du Nord française. Plus particulièrement l'épigraphie. Rapports entre colonisation, armée archéologie. L'image de Rome africaine dans l'idéologie impériale française. Deux exemples : le général Catroux et l'édit de Caracalla (mars 1944). Charles Saumagne (1890-1972) : la législation sur les biens habous et les inscriptions domaniales d'Afrique.

#### Conclusion

L'enquête historique montre les variations des opinions modernes sur les trois références essentielles de l'identité de la France : la matrice gauloise, la marque (indélébile) de Rome, la conquête des Germains. Tenter un « état de la question » à partir des données de la recherche récente. Les Gaulois, désormais fondus parmi les Celtes, s'arrachent à la Gaule. Prédominance des mondes celtes d'Europe centrale et balkanique. Ils sont désormais re-barbansés.

Il en va de même des Barbares germaniques ; l'archéologie les montre dans leur spécificité ; « l'éthnogenèse » en révèle les lignages princiers, les mythologies fondatrices, avec leurs totems. Mais elle révèle aussi par l'étude des bijoux et des armes, leurs liens avec les ateliers impériaux, romains ou byzantins ; les Barbares sont simplement des soldats. Et le fameux pacte de la loi salique un simple code fiscal pour l'armée.

De même, les origines de la noblesse médiévale tendent à se fondre dans la noblesse fonctionnelle impériale qui accueille des familles barbares de militaires et de fonctionnaires. Importance cependant de l'influence biblique. Des recherches convergentes sur l'Empire romain ont insisté sur ce qu'on peut appeler sa « logistique » : administration centralisé, animée par des techniques administratives sophistiquées, matérielles et mentales, par l'usage de l'écrit et même de statistiques : ébauche avortée d'un « Etat moderne » ? Caractéristiques d'un « Empire ». Les deux « universels » de l'histoire de Rome.

Entrée des « nations ». La « nation » française, dès le XIII ou le XIV siècle, se fait dans l'unité autour et au profit des rois. Le double défi intérieur, avec la volonté de ségrégation nobiliaire (le baron de Senecey aux Etats Généraux de 1614) ; extérieur, car d'autres nations, autour d'elle, prétendent aussi à une primauté de type féodal ou culturel. Avec l'Allemagne, l'enjeu se déplace : il s'agit d'un héritage impérial, soi-disant romain, qui met en action trois protagonistes, dont la papauté. Dans ces rivalités s'agite encore le souvenir de Rome et de son Empire.

S'ajoute pourtant, pour la France, la tradition des lumières et de la première révolution : la nation a pour fondement un acte de consentement volontaire. Rôle'de la défaite de 1871 dans cet aspect du nationalisme fran-

çais : le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes. Echec (relatif) du racisme français. La vraie ennemie du prétendu comte de Gobineau : la France contemporaine (Ce qui est arrivé à la France en 1870) ; Le Pangermamisme, étudié par Ch. Andler. Histoire parallèle sur l'autre rive du Rhin : Arminius contre Vercingétorix. L'heureuse défaite de ce dernier a donné à la France mille ans d'avance (Mignet, en 1839). Les cauchemars historiques de l'Allemagne nazie (L'illemagne et la réorganisation de l'Europe, d'Armand Bérard, 1944). Lavisse et les contrastes francoallemands : « La France a la charge de représenter la cause de l'humanité. »

Résumé : l'histoire de ce livre, de la République à la nation, et retour. Il faut laisser les morts enterrer les morts.

Notes	283
Avertissement bibliograpbique	315
Bibliographie	
Index	
Remerciements	